

Questions orales

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Je dois malheureusement informer le député que je ne suis ni le suppléant du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, ni son secrétaire parlementaire.

M. Crosby: Puis-je alors demander au vice-premier ministre si lui-même et ses collègues sont assez bien organisés pour répondre à ma question par l'entremise du ministre suppléant ou de quelque autre ministre? J'ai posé ma question au vice-premier ministre, monsieur l'Orateur, mais s'il est dans l'incapacité de me répondre, peut-être pourrait-il désigner un autre membre du cabinet qui soit lui en mesure de le faire.

M. Forrestall: Monsieur l'Orateur, j'entends soulever à 3 heures la question de privilège à ce propos.

[Français]

M. Pierre Bussières (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie): Monsieur le président, au sujet de la question soulevée par l'honorable député, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a clairement indiqué depuis quelques jours nos divers plans afin de pallier les difficultés d'importation, en particulier, le plan qui vise à échanger avec les États-Unis certaines quantités de pétrole. C'est ce plan qui est mis en œuvre.

[Traduction]

M. Crosby: Je vais adresser ma question supplémentaire au secrétaire parlementaire. Je comprends que l'on a établi un plan d'action, mais je voudrais savoir s'il y a eu des réductions et, dans l'affirmative, de quel ordre. Les livraisons de brut étranger aux raffineries de la côte vont-elles subir des réductions?

[Français]

M. Bussières: Monsieur le président, je ne peux malheureusement donner à l'honorable député les chiffres exacts. Cependant, je peux lui dire que les négociations se poursuivent, l'observation de la situation se fait et le plan est en marche.

[Traduction]

L'hon. Robert L. Stanfield (Halifax): J'aimerais obtenir, de préférence du vice-premier ministre, sinon du secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, l'assurance que la réduction annoncée de 25 à 30 p. 100 du pétrole importé en Nouvelle-Écosse et au Québec par la compagnie Imperial Oil sera effectivement compensée par des importations d'autres sources.

[Français]

M. Bussières: Monsieur le président, je ne peux donner cette assurance au député. Je trouverai les renseignements et le ministre pourra les lui donner demain.

[Traduction]

M. Stanfield: Personne en face n'est en mesure de nous donner la moindre assurance. J'aimerais savoir qui au sein du gouvernement est responsable de veiller à ce que les Canadiens de la Nouvelle-Écosse et d'ailleurs reçoivent leur juste part quand les importations de pétrole sont réduites par une société multinationale, par Exxon. Y a-t-il quelqu'un en face qui assume cette responsabilité?

[Français]

M. Bussières: Monsieur le président, comme je l'ai indiqué tout à l'heure et comme le ministre l'a déjà indiqué, le ministère suit attentivement toute la situation, et nous sommes assurés qu'il n'y aura aucune pénurie de pétrole brut pour les Canadiens.

● (1420)

[Traduction]

LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT CONCERNANT LES EXPORTATIONS DE GAZ NATUREL AUX ÉTATS-UNIS

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre. Hier, à New York, le ministre des Finances a déclaré que le gouvernement du Canada pourrait être disposé à vendre davantage du gaz naturel aux États-Unis, à la suite de la découverte de poches importantes à Elsworth, en Alberta.

Le premier ministre peut-il nous dire si la déclaration du ministre des Finances à New York reflétait la politique gouvernementale? En résumé, le gouvernement envisage-t-il d'augmenter les exportations de gaz naturel vers les États-Unis autrement que dans les cas d'urgence?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, cela dépendra du rapport que nous présentera l'Office national de l'énergie. Comme le député le sait, le gouvernement a pour politique d'exporter uniquement les excédents, compte tenu des besoins présents et futurs des Canadiens. Une fois en possession d'un rapport de l'Office national de l'énergie à ce sujet, nous serons en mesure de prendre une décision sur le plan des politiques. Cependant, dans le passé nous avons toujours exporté nos excédents et dans l'avenir nous continuerons à faire de même, surtout si cela doit rendre service à nos amis américains.

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, tout à fait en dehors des conclusions auxquelles l'Office national de l'énergie pourra arriver à la suite des audiences qu'il doit tenir sur le sujet et après sa période de méditation, j'aimerais obtenir un engagement précis de la part du gouvernement.

Le premier ministre sait-il que les ressources naturelles qui quittent le Canada sous forme brute sont passées de 15 p. 100 en 1951 à 49 p. 100 en 1977, représentant une perte nette, et si elles avaient été transformées ici, des milliers d'emplois et, si oui, admettra-t-il qu'indépendamment de ce que recommandera l'ONE, le gouvernement du Canada ne devrait pas accepter d'augmenter nos exportations de gaz naturel aux États-Unis, qu'il devrait à la place enfin adopter une politique visant à garder cette ressource naturelle ici et à la faire servir de base solide à une industrie secondaire pétrochimique?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, le député revient quelques années en arrière afin de montrer quelle est la tendance actuelle par le biais des statistiques. Je lui rappelle que au début des années soixante-dix, les premiers ministres de la Saskatchewan et de l'Alberta sont venus implorer le gouvernement fédéral à Ottawa de les aider à exporter aux États-Unis; c'est ce que nous avons fait. Il convient donc de situer ces chiffres dans leur contexte historique, c'est-à-dire de tenir compte du fait que les exportations ont été accrues sur la demande des premiers ministres de ces provinces de l'Ouest.